



FORMATION ET PRATIQUE DU
SHIATSU DES MÉRIDIENS
IOKAI® SHIATSU PARIS

DO-IN | **BULLETIN
D'INSCRIPTION**
et devis année 2024/2025

Nom : Prénom :
Adresse : CP :
..... Ville :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Téléphone : Mail :
Profession : Niveau d'études obtenu :

DEVIS 2024-2025 :

TARIFS MODULE A L'UNITE	HEURES	PRIX	À RÉGLER
ANIMATEUR DO-IN	77h	947€
Cotisation ISP : 20€			20€
TOTAL		

Toute prise en charge sera faite selon un tarif forfaitaire de 40% plus élevé.

MODALITES DE REGLEMENT :

(cochez les cases des options choisies et indiquez les montants de chaque encaissement)

<input type="checkbox"/> par chèques	<input type="checkbox"/> en totalité	<input type="checkbox"/> Échelonné sur 3 ou 5 échéances <input type="checkbox"/> 1) À l'inscription : 130€ 2).oct. 3). Déc. 4).fév. 5). avril.
<input type="checkbox"/> par virements		IBAN : FR76 1027 8041 0100 0209 4740 171 BIC : CMCIFR2A
<input type="checkbox"/> en espèces	<input type="checkbox"/> en totalité	

Pour confirmer votre inscription merci de bien vouloir nous renvoyer ce document signé et accompagné d'un chèque d'arrhes de 130 euros.

J'ai lu et accepté Les Conditions Générales de Vente

Paris le Signature du Responsable de FPSM Signature du stagiaire



POUR MIEUX VOUS CONNAITRE

- Comment avez-vous connu notre centre de formation ?

.....

- Dans quelle école avez-vous été formé-e ?

.....

- Formation initiale :

.....

- Formation continue :

.....

AVEZ-VOUS UNE EXPÉRIENCE ANTÉRIEURE DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

- Tai Chi – Chi Gong
- Acupuncture
- Massage
- Sophrologie
- Relaxation
- Autres :

.....

CADRE DE FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

- Par vous –même
- Par votre entreprise
- Par un OPCO dans le cadre de contrat de professionnalisation
- Dans le cadre de dispositifs spécifiques pour les personnes en recherche d'emploi
- Dans le cadre de dispositifs spécifiques pour les travailleurs non-salariés
- Dans le cadre de plan de développement de compétences ou d'autres dispositifs
- Par des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents (Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif)
- Par l'Etat pour la formation de publics spécifiques
- Par les Conseils Régionaux pour la formation de publics spécifiques
- Par Pôle Emploi pour la formation de publics spécifiques
- Par d'autres ressources publiques pour la formation de publics spécifiques